

La priorité à la réussite des élèves : abandon de la réforme de la gouvernance scolaire

Val-d'Or, le 17 mai 2016 – Fini le débat de structures, parlons de réussite ! Après avoir déposé un mémoire et fait les représentations politiques nécessaires pour faire reconnaître les grands enjeux de l'éducation dans notre région, l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue (ACSAT) est satisfaite de la tournure des événements et de l'abandon par le gouvernement de son *Projet de loi 86*. La réussite et la persévérance des élèves à se qualifier pour contribuer au développement de nos régions doivent être au premier plan des orientations gouvernementales.

« Nous avons fait la démonstration que la gouvernance de proximité est le modèle à privilégier et que la priorité du gouvernement doit être de se donner une vision claire de l'éducation. Nous sommes fiers d'avoir été entendus et de l'ouverture du gouvernement à mettre ses énergies sur les vrais enjeux que sont la réussite et la persévérance scolaire » indique monsieur Gaéтан Gilbert, président de l'ACSAT. L'Association souhaite maintenant que tous les acteurs de l'éducation puissent participer aux consultations et aux échanges visant l'élaboration d'une politique sur la réussite scolaire.

Maintien de la démocratie

L'éducation est un véritable bien public, un investissement pour le développement local et régional. Le maintien de la gouvernance scolaire permet de maintenir les pouvoirs des décideurs locaux, les mieux placés pour organiser les services éducatifs en fonction des particularités locales et régionales.

Politique nationale de l'éducation

Étant donné l'importance que revêt le secteur de l'éducation dans notre société, il est impératif que l'ensemble des forces vives concernées par le milieu de l'éducation travaille dès maintenant à l'élaboration d'une Politique nationale sur l'éducation qui implique une réflexion collective visant à renouveler et à valoriser le système d'éducation au Québec. « Nous devons travailler ensemble pour améliorer la réussite, identifier les meilleures pratiques et les solutions à mettre de l'avant pour l'avancement de notre système d'éducation et le rendre encore plus efficient », rappelle M. Gilbert. L'ACSAT souhaite également que le gouvernement assure un pilotage ministériel clairement affiché, ferme pour les objectifs, mais souple pour les moyens, stable et constant, et en partenariat avec les acteurs concernés.

L'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe cinq commissions scolaires : la Commission scolaire du Lac-Abitibi, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, la Commission scolaire Harricana, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue et la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. L'ACSAT est un outil important afin de développer une vision commune du développement de l'éducation sur le territoire et ainsi, mieux répondre aux besoins des communautés. Cette concertation est d'autant plus nécessaire et importante dans le contexte politique actuel où les commissions scolaires de tout le Québec doivent faire connaître et faire valoir leur rôle, si important, dans le développement de la province.

- 30 -

Source et renseignements : Caroline Neveu, conseillère en communication
Tél.: 819 825-4220, poste 3013
neveu.caroline@csob.qc.ca